

moins remarquable par la force et l'enchaînement des pensées, la justesse des analyses et la vigueur du style. M. Bouillier y combat avec une grande autorité les doctrines modernes du phénoménisme, qui tendent à nier l'unité et la personnalité de la nature humaine, et à ne voir dans l'âme qu'un simple agrégat d'états ou de phénomènes changeants. Il leur oppose l'unité indéfectible de la conscience, unité vivante où tout se concentre et se fond, comme des rayons de lumière en un même point lumineux. Il traite ensuite la question de savoir si la conscience doit être admise en psychologie comme une faculté spéciale, suivant la doctrine de l'école écossaise admise par Royer Collard, Jouffroy et Garnier. Il montre que cette thèse ne résiste pas à l'épreuve de l'analyse expérimentale et il la combat victorieusement avec Cousin et Stuart Mill. Sa puissante démonstration sur ce sujet a été tout à fait concluante et on peut dire qu'elle a clos le débat. Il a clairement établi que la conscience n'a pas un domaine qui lui soit propre et qui soit distinct des autres facultés. Elle ne préside pas à un ordre particulier de faits psychologiques, elle se mêle, au contraire, à tous, et il n'y en a aucun qui échappe à son empire. Elle est liée à l'unité de l'âme dont elle est le centre; elle est une loi fondamentale de notre nature qui s'étend à tout mode de l'esprit, à toutes les opérations organiques et même aux premières manifestations de la vie.

La conscience en morale apparaît à M. Bouillier comme la forme la plus accentuée et la plus haute de la conscience, cet attribut essentiel de la personnalité humaine. L'homme ne peut avoir le sentiment de ce qu'il est sans avoir le sentiment de ce qu'il doit être. La conscience étant la science intime et immédiate de nous-même renferme par là même la règle de ce qui convient ou ne convient pas à notre être, ou plu-